



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2985
17 octobre 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Face à la crise politique Aux travailleurs de diriger la société !



**La paix
de Trump**
**L'oppression
continue**

Page 8

Madagascar
**Entre révolte
et pouvoir
de l'armée**

Page 16

Retraites
**Réforme
suspendue mais
pas abrogée**

Page 3

Leur société

- Lecornu devant l'Assemblée: soulagement parlementaire 3
- Budget de la Sécurité sociale: du Bayrou, en pire 3
- Retraites: bal des hypocrites 4
- Ministres: des CV qui en disent long 4
- Le RN et la droite: tous parents, rien de différent 4
- Badinter panthéonisé: un homme de la bourgeoisie 5
- Peine de mort: des siècles pour l'abolir 5
- Sarkozy: prisonnier quatre étoiles 5
- Services publics: personne au bout du fil... 6
- La chasse aux pauvres 6
- Associations: indispensables... et sacrifiées 6
- AESH: licenciements scandaleux 7
- Lycées professionnels: en voie de démantèlement 7
- Bolloré: par ici l'argent public 7
- Prix Nobel de la paix: au service de la guerre 10
- Plan acier de l'UE: protéger les profits 10
- Pêche: comme des requins dans l'eau 10
- 17 octobre 1961: un crime de l'État français 16

Il y a 60 ans

- Guyane: les expropriés de Kourou, victimes du mépris colonial 11

Dans le monde

- Gaza: pas la paix éternelle mais l'oppression permanente 8
- Otages israéliens... et palestiniens 8
- Israël: les armes et leurs dividendes 9
- Production d'obus: explosion des profits 9
- Industries d'armement: un classement morbide 9
- Madagascar: les militaires prennent le pouvoir 16
- La misère entretenue par l'impérialisme 16

Dans les entreprises

- Transport aérien: course au profit 12
- Retraités: contraintes de travailler et volés par le gouvernement 12
- Arkema - Pierre-Bénite 13
- Maison du café - St-Étienne 13
- Procès Naouri: au casino capitaliste 13
- ArcelorMittal - Florange 14
- Durisotti - Sallaumines 14
- CPF - Itancourt 14
- Clarebout Potatoes 15
- Martinique: succès pour les travailleurs de la SAUR 15

Agenda

- Cercle Léon Trotsky 3
- Fêtes régionales 3

Face à la faillite de la classe capitaliste et de ses larbins politiques, il faut un parti de travailleurs révolutionnaires!

Entêtement de Macron, marchandages, calculs carriéristes, trahisons, démission et renomination surprise: le spectacle donné par les politiciens de la bourgeoisie est lamentable. Et vu le panier de crabes actuel, le gouvernement improvisé de Lecornu a bien peu de chances de survivre à l'examen du budget.

Cette énième crise politique signe la faillite de la classe politique bourgeoise.

Bien sûr, les travailleurs n'ont rien à regretter: ces gouvernants n'ont jamais été de leur côté! Les ministres qui se succèdent depuis des décennies ont laissé des millions de femmes et d'hommes mourir dans leur coin, alors que la société n'a jamais été aussi riche. Ils prétendent diriger, mais ils sont incapables de résoudre des problèmes aussi simples qu'assurer à tous un emploi, un logement et un salaire digne. Et ce n'est pas par incompetence, c'est qu'ils n'en ont rien à faire.

Ces politiciens n'ont jamais dirigé que pour le patronat et, en particulier, pour sa fraction la plus riche. Ils le font avec succès d'ailleurs, car les grandes fortunes ne se sont jamais mieux portées. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, ces politiciens ne savent même plus comment gérer leur propre système, et sont incapables de faire le job que leur demande la bourgeoisie.

Les capitalistes et les financiers s'inquiètent de ce qu'il n'y ait pas de budget voté en temps et en heure. Mais ce qui doit nous inquiéter, nous, travailleuses et travailleurs, c'est que ce budget ne peut être qu'un budget de combat contre le monde du travail. Car Lecornu va reprendre, dans ses grandes lignes, celui de Bayrou. C'est-à-dire un budget où 30 à 40 milliards d'économies seront exigés, et où le budget des armées augmentera encore de 7 milliards. Où le gouvernement ira-t-il chercher cet argent?

Le patron du Medef et les grandes familles capitalistes ont averti: ils ne paieront pas la note. Ils ne toléreront rien d'autre qu'une participation symbolique. Alors, comme toujours, c'est dans la poche des travailleurs, des chômeurs, des retraités et des malades que le gouvernement trouvera l'argent.

Pour faire passer la potion amère, Lecornu jettera quelques os à ronger aux politiciens de gauche, donnant l'illusion de quelques concessions. Mais il reprendra de la main droite ce qu'il aura concédé de la main gauche car il n'est pas là pour faire payer les Arnault, Bolloré, Mulliez, Saadé, mais pour les servir contre les classes populaires. Alors, le PS et ceux qui font croire qu'il y aurait quoi que ce soit de positif à espérer du gouvernement Lecornu, une suspension de la réforme des retraites par exemple, trompent les travailleurs.

Mais la tromperie est aussi du côté des partis qui veulent la dissolution voire le départ de Macron.

Le Rassemblement national d'un côté et La France insoumise de l'autre jurent pouvoir gérer le système en mettant en place une politique meilleure pour les travailleurs. Ce sont des mensonges, d'autant plus que le système capitaliste est en crise, qu'il marche à la guerre et que le grand patronat se montre plus rapace que jamais.

Dans un tel contexte, il ne peut y avoir d'avancées pour les travailleurs sans s'affronter au grand patronat et aux plus riches. Et ce n'est la politique ni du RN ni de LFI.

C'est l'évidence pour le RN puisque Bardella et Le Pen passent leur temps à jeter des fleurs au grand patronat et lui ont donné la garantie de le servir avant même d'arriver au pouvoir.

Quant à LFI, qui ne pourrait pas avoir de majorité sans s'acoquiner de nouveau avec le PS et le PCF, elle concentre ses coups contre Macron en évitant de mettre en cause le patronat. Son objectif est, au contraire, de convaincre que sa politique serait bonne pour les affaires, bonne donc pour les travailleurs comme pour le patronat. Comme s'il était possible de ménager la chèvre et le chou!

La feuille de route du prochain gouvernement et des suivants, qu'ils soient de gauche, de droite ou d'extrême droite, est déjà écrite. C'est celle qui est exigée par la classe capitaliste. Au pouvoir, les uns comme les autres n'auront à offrir que plus d'inégalités, d'exploitation et de guerres. Alors, arrêtons d'attendre le sauveur suprême!

Nous, travailleurs, avons la solution entre nos mains. Nous savons comment produire les richesses et nous pouvons faire tourner la société sans les parasites irresponsables que sont les capitalistes et leurs larbins.

Alors, il faut construire un parti qui lutte pour renverser le capitalisme et pour que les travailleurs prennent, eux-mêmes, la direction des entreprises et de la société.

Nathalie Arthaud



Lecornu devant l'Assemblée : soulagement parlementaire

Mardi 14 octobre, annonçant le programme de son gouvernement, le Premier ministre Sébastien Lecornu a « suspendu » en l'état la réforme des retraites jusqu'à l'élection présidentielle de 2027, répété qu'il n'utiliserait pas l'article 49-3, et évoqué un encadrement fiscal sur une toute petite partie des grandes fortunes.

Ces deux engagements et cette vague promesse devaient permettre, jeudi 16 au matin, à tout ou partie des députés PS de ne pas voter la motion de censure déposée par LFI, et donc au gouvernement de survivre. C'est du moins ce qu'on pouvait comprendre du discours de Boris Vallaud pour le PS. Ce recul, sur une mesure rejetée par l'écrasante majorité des travailleurs et combattue par des millions d'entre eux, n'est pourtant qu'une cuillerée de miel dans un tonneau de fiel.

Certes, les macronistes

prétentieux et méprisants, à commencer par le Président lui-même, ont dû manger une partie de leur chapeau. Certes, la droite qui exige la retraite à 67 ans doit également en rabattre provisoirement sur le sujet. Certes, tous ces gens qui clament depuis des années que voler deux, puis quatre ans de vie aux travailleurs serait la seule façon d'équilibrer les comptes du pays, ont dû se déjuger.

La suspension, dont le « coût » serait de 400 millions d'euros pour 2026, serait compensée, à l'euro

près, par une mesure d'économie aux dépens, évidemment, de la population. Pour le reste, y compris face à l'accumulation de fortunes insolentes réalisées en pillant les fonds publics, Lecornu promet la continuité. Les attaques contre la Sécurité sociale, l'augmentation du budget militaire, les économies sur les services publics utiles à la population et tout ce qu'exige le grand patronat pour le maintien de ses profits, quoi qu'il en coûte aux travailleurs, tout cela est à son programme.

Face aux motions de censure, de LFI et du RN, Lecornu tient s'il obtient qu'une majorité de députés ne les vote pas. C'est acquis du côté du centre, au gouvernement depuis huit ans. La droite, qui craint la dissolution et donc le retour devant des



électeurs qui lui préfèrent de plus en plus le RN, ne censurera pas non plus, même si chacun sait qu'il s'agit seulement de conserver les prébendes de ses élus. Le PS, qui n'a pas trop envie non plus de nouvelles élections, ne voulait pas se vendre pour rien et peut se contenter de pas grand-chose, d'où la suspension de la réforme des retraites et le discours de Boris Vallaud. Invoquant le fascisme à nos portes et la vie quotidienne des travailleurs, il a fini, à demi-mot,

par appeler ses camarades à ne pas censurer Lecornu.

Lecornu a répété, à chaque paragraphe « le gouvernement proposera, nous débattons, vous voterez », signifiant par là une « rupture » par rapport aux huit années de macronisme jupitérien. Mais débattre et décider de la politique nécessaire à la classe dirigeante n'est pas une rupture, c'est la fonction des institutions de la République depuis qu'elle existe.

Paul Galois

Budget de la Sécurité sociale : du Bayrou, en pire

Mardi 14 octobre, le projet de loi de budget de la Sécurité sociale a été présenté lors du premier conseil des ministres du gouvernement Lecornu. Outre le gel des pensions de retraite et des prestations sociales, il prévoit 7,1 milliards d'euros d'économies dans le domaine de la santé.

Ces économies projetées sont encore plus importantes que les 5,5 milliards annoncés par Bayrou en juillet. Bien des travailleurs avaient alors été choqués par son plan d'économies. Des centaines de milliers d'entre eux s'étaient mobilisés pour affirmer leur opposition à ces attaques, le 10 septembre puis lors

des journées syndicales qui avaient suivi. Depuis la chute de Bayrou, le projet de loi était en suspens : il est de retour, et il est tout aussi révoltant.

L'Ondam (Objectif national de dépenses d'assurance maladie), l'enveloppe budgétaire maximale pour les dépenses de santé, n'augmenterait que de 1,6 %, soit

moins que la progression inévitable due notamment au vieillissement de la population. Cela se traduirait par encore plus de restrictions de personnel et de moyens dans les hôpitaux, déjà à l'os.

Les patients devraient eux aussi mettre la main à la poche. Comme l'avait projeté Bayrou, les franchises médicales sur les boîtes de médicament, les actes paramédicaux et les transports sanitaires doubleraient. Le plafond annuel du reste à charge passerait de 50 à 100 euros par patient. Il faut

ajouter à cela le doublement de la participation forfaitaire, c'est-à-dire de la partie d'une consultation ou d'un examen qui n'est pas remboursée ; là encore, le plafond du reste à charge passerait de 50 à 100 euros. Il est aussi question d'étendre ce déremboursement partiel aux consultations chez les chirurgiens-dentistes, qui en sont actuellement exemptés. Au total, le déremboursement pourrait atteindre 300 euros par patient et par an.

La chasse aux arrêts maladies prétendument

excessifs, la restriction du remboursement des soins des patients en affection longue durée, et la suppression de la visite médicale obligatoire à la reprise du travail après un congé maternité sont de nouveau sur la table. Il est aussi question d'une taxe sur les mutuelles, qui la répercuteraient certainement sur les cotisations de leurs adhérents.

Ce projet est un plan de guerre contre les patients et les travailleurs de la santé. Il doit avoir la réponse qu'il mérite.

Claire Dunois

Fêtes régionales

Le Mans

Samedi 18 octobre
de 17 heures à minuit
Salle Pierre Guédou,
impasse Floréal

Tours

Samedi 18 octobre
de 14 h 30 à minuit
à 18 h 30 : débat avec
Nathalie Arthaud
Salle des Fêtes
de Saint-Pierre-des-Corps

Compiègne

Samedi 15 novembre
à partir de 16 heures
Salle des Fêtes de
Margny-lès-Compiègne
461, rue de la République

Caen

Samedi 15 novembre
à partir de 14 heures
Place Dominique
Aubourg

Dijon

Dimanche 16 novembre
à partir de 11 heures
à 15 h 30 : débat avec
Nathalie Arthaud
à Saint-Apollinaire

Fourmies

Dimanche 16 novembre
de 11 heures
à 17 heures
Espace Mandela



Cercle Léon Trotsky

Les États-Unis de Trump :
un autoritarisme
au service du grand capital

Samedi 8 novembre à 15 heures

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Retraites : le bal des hypocrites

Lors de sa nomination, Bayrou s'était assuré de la non-censure du PS en échange de l'ouverture du « conclave sur les retraites ». Une fois celui-ci disparu, le PS ne pouvait rejouer la même pièce qu'en faisant monter les enchères.

Le PS a donc réclamé pour prix de sa complicité la « suspension » de la réforme des retraites.

Il s'agirait de reprendre la proposition de la CFDT qui est de stopper la hausse de l'âge minimum de départ à la retraite pendant 18 mois, jusqu'à la prochaine présidentielle. En échange, une nouvelle discussion serait organisée avec les « partenaires sociaux ». Elle ne pourrait déboucher, comme toutes

les autres, que sur de nouveaux reculs. Ainsi la loi Touraine, ministre socialiste de Hollande, qui prévoit de porter progressivement la durée de cotisation à 43 ans, s'appliquerait de nouveau.

On n'entendra pas la CFDT s'en offusquer, ses dirigeants soutenant ouvertement l'augmentation de la durée de cotisation. Ils se déclarent même d'accord avec l'idée de laisser les pensions décrocher par rapport

à l'inflation.

La dirigeante de la CGT, Sophie Binet, n'a pourtant rien trouvé de mieux qu'affirmer – contre toute évidence – que « la suspension ne pouvait être qu'une étape vers l'abrogation », invitant Macron à « revenir à ce pour quoi il a été élu », à savoir « faire barrage à l'extrême droite et répondre à l'urgence sociale », comme s'il y avait la moindre illusion à se faire sur la politique que Macron, ce serviteur de la bourgeoisie, pouvait mener !

Les travailleurs n'ont rien à attendre de cette comédie autour de la question des retraites. Les représentants



Manifestation contre la réforme des retraites, à Paris en mars 2023.

de la bourgeoisie, de droite comme de gauche, se préparent en réalité à s'attaquer aux retraités, à diminuer les pensions en les gelant. Et

pour s'y opposer, la lutte ne se livrera pas au Parlement, mais dans la rue et dans les entreprises.

Sacha Kami

Ministres : des CV qui en disent long

Sébastien Lecornu s'est vanté d'avoir formé un gouvernement « de mission », « au-delà des intérêts personnels et partisans », comportant des personnalités issues de la « société civile », c'est-à-dire qui n'auraient pas la politique pour principal métier.

Les couloirs des ministères ne vont pas pour autant voir débarquer une horde d'inconnus : dix-huit des trente-cinq membres du nouveau gouvernement occupaient déjà un poste sous Barnier, Bayrou ou l'éphémère Lecornu I. Rachida Dati reste à la Culture, Jean-Noël Barrot aux Affaires étrangères, Roland Lescure à l'Économie, Gérald Darmanin à la Justice, Annie Genevard à l'Agriculture et Amélie de Montchalin aux Comptes publics. L'ex-ministre du Travail et de la Santé Catherine Vautrin est promue aux Armées. Tous ces habitués du pouvoir et des combinaisons politiques ont promis de se concentrer exclusivement sur leur ministère – la campagne de Dati pour la mairie de Paris ou les préparatifs de Darmanin en vue de

l'élection présidentielle de 2027 ne sont donc apparemment pas des « engagements partisans »...

Parmi les nouveaux venus, quelques-uns n'ont jamais occupé de poste politique important, comme la navigatrice Catherine Chabaud, chargée de la Mer et de la Pêche, ou Monique Barbut, ancienne présidente de l'ONG WWF qui hérite de la Transition écologique. Mais la plupart fréquentent depuis longtemps les cabinets ministériels et ont eu une responsabilité dans la politique menée par leurs prédécesseurs. Le ministre de l'Éducation Édouard Geffray, ex-DRH de l'Éducation nationale, a été directeur général de l'enseignement scolaire, c'est-à-dire numéro deux du ministère, de 2019 à 2024 ; à ce titre, il a été un

collaborateur direct des ministres successifs, notamment Jean-Michel Blanquer, et a participé à la mise en place de tous les reculs imposés aux enseignants et aux élèves. Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a une longue carrière de policier en chef. Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur Castaner de 2018 à 2020, il a été l'un des organisateurs de la répression des Gilets jaunes. Préfet de Paris depuis 2022, il a toujours couvert sans état d'âme les violences

dont la police est coutumière contre les jeunes, les sans-papiers, les immigrés.

Quant à la « société civile », seule sa partie patronale est représentée : l'ancien PDG de Système U, Serge Papin, nommé ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, sera certainement tout ouïe pour les intérêts des patrons de la grande distribution comme des autres secteurs. Autre ex-PDG, le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, a appliqué durant les six années où il a dirigé

la SNCF une politique qui peut faire rêver n'importe quel patron : suppression de plusieurs milliers de postes, reculs des droits des salariés, hausses de prix et bénéfices record.

Les ministres de Lecornu forment un gouvernement de combat contre les travailleurs, comme leurs prédécesseurs. La seule inconnue est de savoir s'ils auront le temps de déployer leur zèle propatronal avant d'être remplacés par d'autres clones.

Claire Dunois

Le RN et la droite : tous parents, rien de différent

Le 8 octobre, Bardella, le chef de file du RN, se disait partisan d'un « accord de gouvernement » avec la droite au cas où une nouvelle dissolution n'aurait offert à son parti qu'une majorité relative.

Dans un nouvel appel lancé à la télévision en direction du parti Les Républicains et de ses électeurs, Bardella déclarait que, « dans l'intérêt de la France, il faut faire un bout de chemin ensemble ». Toutefois, « il ne s'agit pas d'obtenir l'aval des LR macronisés », a ensuite expliqué Marine Le Pen pour faire passer la pilule, tout en concluant : « Oui, il faudra le faire [cet accord avec la droite] si, encore une fois, le nombre de députés qui manque pour atteindre la majorité absolue permet de rendre efficace cette démarche ». Il est évident que le RN est prêt à s'allier avec

l'ancien parti de Sarkozy, le parti de Bruno Le Maire, qui a mis en œuvre les coupes budgétaires antiouvrières sous l'autorité de Macron, celui de Gérald Darmanin et de Retailleau qui envoient la police contre les travailleurs en lutte, et qui trouvent normal de prendre dans les poches des travailleurs de quoi faire des milliards d'économie. L'accord électoral avec Ciotti, lors des élections législatives de juin 2024, est d'ailleurs un précédent.

Ce n'est pas une surprise : il n'y a aucune frontière étanche entre les politiciens du RN et ceux de LR. Comme

tous les partis qui se sont succédé au pouvoir, le RN veut y parvenir à son tour, et ce sera pour servir les intérêts des patrons. La lettre de Bardella aux « chefs d'entreprise de France », est tout un programme... patronal : 100 milliards d'économies qui seraient faites sur tout ce qui bénéficie aux classes populaires, ainsi qu'un « allègement massif des impôts de production » qu'acquittent les entreprises, ce que le Medef réclame régulièrement à cor et à cri.

Plus le RN s'approche de la mangeoire du pouvoir, plus il dévoile ce qu'il est vraiment : un parti qui, en plus d'être xénophobe et raciste, veut tout simplement être un parti de gouvernement de la bourgeoisie.

Aline Retesse



Le nouveau gouvernement Lecornu.

Badinter panthéonisé : un homme de la bourgeoisie

Jeudi 9 octobre, la cérémonie de panthéonisation de Robert Badinter a offert une diversion à la chronique de la crise gouvernementale et un divertissement à Macron, qui affectionne les commémorations au « temple de la République ».

La date choisie correspond au quarante-quatrième anniversaire de l'abolition de la peine de mort, dont Badinter, comme ministre de la Justice de Mitterrand, avait été le promoteur. Entre 1981 et 1986, Badinter promut d'autres mesures progressistes, comme par exemple la dépénalisation de l'homosexualité et la fermeture des quartiers de haute sécurité dans les prisons. Cela

lui valut les foudres de l'extrême droite et de la droite la plus conservatrice, et la fronde d'une partie de la police, qui vint manifester sous les fenêtres du ministère de la Justice. Badinter a ainsi acquis l'image d'un homme de conviction, un humaniste à la probité exemplaire dans la tradition des Lumières, de Victor Hugo et de Jaurès, invoqués par Macron dans son discours au Panthéon.

Tout est relatif, et en effet l'image du sérail politique, auquel Badinter a d'ailleurs appartenu puisqu'il fut président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995 puis sénateur jusqu'en 2011, est aujourd'hui moins reluisante.

Quant aux mesures progressistes, Macron, qui fait l'éloge de l'humanisme de Badinter, a imposé la loi sécurité globale et de nombreuses mesures antimigrants. Son inamovible ministre de la Justice, Darmanin, qui a salué en Badinter « l'homme de justice », a rétabli les quartiers de haute sécurité,



INSTAGRAM AC VERSAILLES

étendus à des prisons entières, avec le soutien des parlementaires du RN.

Pourtant, Badinter n'était en rien un ennemi de l'ordre social en place, avec ses inégalités et ses injustices. Présenté comme intraitable face à l'extrême droite, il a soutenu des politiques gouvernementales qui ont contribué au discrédit de la gauche et

à la montée du FN puis du RN. Il servait de caution de gauche à Mitterrand, l'aidant à camoufler sa politique antiouvrière.

Badinter était un fidèle serviteur de la bourgeoisie. Il le fut d'abord comme avocat d'un des cabinets les plus prestigieux de Paris, dont la clientèle se recrutait parmi les stars et les grandes fortunes. Les coups portés au monde du travail ne le gênaient pas et il s'en est même fait le promoteur. À 87 ans, en 2016, il remettait à Manuel Valls, alors Premier ministre de Hollande, un rapport destiné à trancher dans le code du travail. Ce fut le préambule à la loi El Khomri, qui fut imposée à coups de matraques, de gaz lacrymogènes et de tirs de LBD, annonçant les violences policières infligées aux Gilets jaunes sous Macron.

Après avoir servi de caution morale à la gauche, Badinter entre au Panthéon en servant de caution morale à toute la clique politique, jusqu'à Bardella qui a lui aussi salué le « grand homme ». C'est le destin somme toute assez banal des « grands hommes » de la république bourgeoise.

Boris Savin

Peine de mort : des siècles pour l'abolir

Le Parlement français a aboli la peine de mort le 18 septembre 1981.

Contrairement aux déclarations grandiloquentes des hommes politiques sur les « Lumières » françaises et les droits de l'homme, ce fut en réalité bien tardif, et pas toujours motivé par l'amour de la civilisation.

Mitterrand, défenseur de l'abolition pendant la campagne présidentielle qu'il remporta en 1981, avait pourtant lui-même fait exécuter de nombreux militants algériens : 46 d'entre eux furent guillotins en 16 mois, entre février 1956 et mai 1957, quand il était ministre de la Justice pendant la guerre d'Algérie. Le même

Mitterrand refusa de gracier Fernand Iveton, militant communiste pour l'indépendance de l'Algérie, qui avait posé une bombe qui n'explosa pas et ne tua donc personne. Il fut tout de même guillotiné le 11 février 1957. Il y eut ensuite 27 exécutions politiques entre 1959 et la fin de la guerre en 1962. Le fait que la guillotine et le peloton d'exécution ont fonctionné jusqu'en 1977, date de la dernière exécution en France, n'a rien de très glorieux. Depuis le 19^e siècle, quand Victor Hugo s'exclamait « la peine de mort est le signe spécial et éternel

de la barbarie », de nombreux pays dans le monde avaient aboli ce châtiment barbare avant la France : la Bolivie en 1910, la Finlande en 1928, l'Italie en 1948, l'Allemagne de l'Ouest en 1949 ou encore le Portugal en 1973.

En 2024, Amnesty International a comptabilisé 113 pays dans le monde ayant aboli la peine de mort, mais les exécutions sont en hausse : + 32 % entre 2023 et 2024. C'est le cas notamment pour les États-Unis, où 26 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année 2025, le chiffre le plus important depuis dix ans.

Le fait que la peine de mort subsiste encore



WIKTIONNAIRE

aujourd'hui n'est que le reflet d'un monde de plus en plus barbare.

Camille Paglieri

Sarkozy : prisonnier quatre étoiles

L'ex-président Sarkozy devant rejoindre prochainement sa cellule, les médias s'intéressent aux conditions de détention de ce haut gradé de l'armée gouvernementale au service des possédants.

Condamné à cinq ans de prison pour association de malfaiteurs, libre quoique ayant un casier judiciaire chargé, et à peine débarrassé de son bracelet électronique, Sarkozy sera d'abord présenté à un médecin qui jugera s'il est en état de supporter le choc de l'incarcération. Une cellule

a été réservée pour lui tout seul et on lui promet un téléphone, trois parloirs par semaine, des promenades quotidiennes dans la solitude et avec protection. La cantine dépendra de ses moyens financiers et on sait qu'il n'en manque pas. Le multirécidiviste, en attente qui plus est de nouveaux procès, ne devrait, en outre, pas attendre trop longtemps sa sortie.

La police, la justice et l'administration pénitentiaire prennent moins de gants avec le commun des mortels. On peut citer par

exemple Robin Cotta, arrêté dans une pharmacie avec de fausses ordonnances pour du sirop codéiné et incarcéré immédiatement, alors que son casier était vierge. Mis en cellule avec un codétenu manifestement violent, lui, sa famille et son avocat avaient demandé à plusieurs reprises un transfert, sans réponse du juge ni de l'administration pénitentiaire. Ce jeune homme de 22 ans, non jugé et arrêté pour des brouilles, est mort, assommé puis égorgé dans sa cellule des Baumettes,



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS

Sarkozy ne sera pas logé dans cette cellule insalubre !

à Marseille, le 9 octobre 2024. La famille attend toujours des explications et, comme celles de dizaines de milliers de détenus en attente de jugement et de

voleurs de poules condamnés, elle doit entendre avec amertume les précautions prises pour l'incarcération du VIP Sarkozy.

Paul Galois

Services publics : personne au bout du fil...

La défenseure des droits vient de publier une nouvelle enquête, après une première édition en 2016, sur les relations entre les usagers et les services publics. Les résultats sont éloquentes : « des difficultés s'étendent à toute la population ».

Sur l'ensemble des sondés, 61 % rencontrent des difficultés, ponctuelles ou régulières, contre 39 % en 2016, en particulier pour obtenir un rendez-vous. Cela concerne tous les âges et toutes les catégories sociales, des ouvriers aux cadres, des jeunes adultes aux retraités, mais plus particulièrement les personnes les plus démunies, en termes de bagage scolaire, de revenus ou handicapées.

L'usage de l'informatique, qui pourrait être un outil très efficace, a aggravé les difficultés, pour une partie de la population, y compris les jeunes. La défenseure des droits, Claire Hédon, qui a reçu 141 000 réclamations sur l'accès aux services publics en 2024, rappelait que le site qui fonctionne bien et permet de trouver un interlocuteur est celui d'impôts.gouv., sans doute vu l'intérêt qu'y porte le gouvernement.

Mais, parmi les personnes interrogées, 33 % racontent leurs difficultés à contacter en particulier les caisses de protection sociale, d'allocations familiales ou l'assurance maladie. Procédures trop complexes, demandes répétées des mêmes documents, absence d'interlocuteur : les usagers se retrouvent d'autant plus démunis qu'ils maîtrisent mal l'informatique et n'ont

personne dans leur entourage qui puisse les aider. Certains se résignent à payer ponctuellement un spécialiste qui les aidera à s'y retrouver. Et beaucoup abandonnent leurs démarches.

Les coupes claires dans les effectifs de fonctionnaires ou des agents des collectivités ont fait disparaître ou ont éloigné les services indispensables à la population, malgré quelques antennes France Services. Et tous les gouvernements sont bien décidés à continuer dans cette voie.

Sylvie Maréchal



Associations : indispensables... et sacrifiées

À l'appel du « Mouvement associatif », qui représente 700 000 associations, des manifestations ont eu lieu samedi 11 octobre dans plus de 70 villes. « Ça ne tient plus », résumait leur slogan.

En effet, beaucoup ont de plus en plus de difficultés à boucler le budget leur permettant d'exercer leur mission.

Les associations doivent faire face, d'une part, à l'inflation galopante des prix de l'énergie ou du loyer des locaux, de l'autre, à la baisse des subventions venant des pouvoirs publics, passées en vingt ans de 34 % à 20 % de leur financement. Un tiers d'entre elles n'ont plus que trois mois de réserves pour payer leurs salariés, autant ont été obligées de baisser leur activité, et 500 ont cette année mis la clé sous la porte. De plus en plus, elles doivent avoir recours aux dons pour subsister, et même si la générosité de la

population n'a pas diminué, le montant reçu ne suit pas l'inflation.

Le désengagement des pouvoirs publics, État ou communes, est d'autant plus inquiétant que, quelle que soit leur nature ou leur fonction, les associations à but non lucratif jouent un rôle indispensable dans la société. Elles sont 1,4 million en France, de la petite « asos » de village aux Restos du cœur, regroupent 20 millions de bénévoles et 11 % de salariés de l'emploi privé. Et il est heureux que ces associations existent pour pallier les démissions de l'appareil d'État dans le domaine du social, qui se désintéresse de la population la plus fragile et détourne

l'argent public vers les plus riches.

Sans ces multiples associations, il n'y aurait rien pour offrir aux jeunes de milieu modeste des activités sportives, périscolaires ou culturelles, que les familles n'ont pas les moyens de payer. Rien non plus pour venir en aide aux pauvres et aux plus faibles, à commencer par leur offrir de la nourriture, ou dans la lutte pour leurs droits au logement et contre les exclusions.

Dans les hautes sphères, ce n'est pas le souci du bien-être des habitants qui domine. Mais le fait qu'il y ait tant d'associations et tant de bénévoles pour les faire vivre contre vents et marées montre que, dans une grande partie de la population, la solidarité existe, aides de l'État ou pas.

Marianne Lamiral

Allocataires : la chasse aux pauvres

Un dossier de l'association La Quadrature du net illustre la façon dont les bénéficiaires des prestations sociales (RSA, aides au logement, allocations familiales...) sont suspectés de fraude et contrôlés par les caisses d'allocations familiales (CAF) chargées de verser les prestations.

On apprend ainsi que, chaque année, plusieurs milliers de contrôles CAF sont déclenchés sur « signalements » de la police. Une personne appréhendée lors d'une manifestation, interrogée lors d'une garde à vue, peut voir son dossier communiqué à la CAF en vue d'un contrôle à domicile.

C'est à partir de 2010, sous l'impulsion de Sarkozy, qu'ont été créés des « comités opérationnels départementaux anti-fraude » (Codaf) qui regroupent institutions policières (police, gendarmerie), organismes de protection sociale (CNAF, France Travail ou Assurance maladie), ainsi que différentes administrations publiques (impôts, douanes...).

En 2020, une nouvelle structure administrative dénommée « mission interministérielle de coordination anti-fraude » (Micaf) a été créée. On pourrait penser qu'il s'agit de lutter contre la fraude fiscale. Mais, dès le début, la Micaf a mis l'accent sur l'importance de promouvoir les « signalements police » au sein des Codaf afin de lutter « contre la fraude sociale ».

Le but avoué de ces dispositifs est de

communiquer à la CAF les informations dont dispose la police sur des personnes arrêtées qui bénéficieraient de prestations de type RSA ou CMU, en même temps que de revenus illégaux tirés par exemple de trafic de stupéfiants ou de vente illégale de métaux. Ainsi, ces enquêtes ciblent principalement les habitants des cités populaires.

Le but de ces politiques est de stigmatiser les « assistés » bien plus que de récupérer des milliards. C'est plutôt vers la fraude fiscale qu'il y aurait des milliards à récupérer. En fait de fraude, la fourchette d'estimation va de 60 à 100 milliards d'euros par an. Mais, selon les années, 15 à 20 milliards d'euros sont détectés, qui donnent droit souvent à des redressements à l'amiable. Quant à la fraude dite sociale, le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFPS) a estimé en septembre 2024 son montant à 13 milliards d'euros par an, mais en ajoutant que, contrairement aux idées reçues, « la majorité de la fraude sociale ne provient pas des ménages mais des entreprises ».

Quand on veut noyer son chien...

Correspondant LO



AESH : licenciements scandaleux

L'académie de Rennes a licencié début octobre 25 accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), car elles avaient refusé de signer un avenant à leur contrat visant à étendre leur zone d'intervention.

Les 1 360 AESH de l'académie se sont vu imposer cet avenant, car il n'y a pas assez de personnel, et on leur demande donc de couvrir un territoire encore plus

large. Celles qui ont refusé ne veulent pas être envoyées toujours plus loin, avec les dépenses d'essence qui vont avec, le tout pour un salaire qui n'atteint pas en

général les 1 000 euros, car la plupart ont des contrats à temps partiel de 24 heures par semaine.

Les AESH doivent souvent suivre plusieurs élèves, dans plusieurs établissements qui peuvent être éloignés, ce qui peut faire seulement quelques heures par semaine pour chaque élève. Certaines AESH peuvent

même avoir jusqu'à 12 élèves à suivre. Dans ces conditions, non seulement il est difficile d'en recruter, mais beaucoup démissionnent lorsqu'elles trouvent un autre travail, même payé seulement au smic.

Ces 25 femmes ont donc été licenciées alors que 1 523 élèves de l'académie, qui devraient y avoir droit,

n'ont pas d'AESH un mois après la rentrée.

L'État impose aux travailleurs qu'il emploie des conditions toujours plus difficiles, et met à la porte celles qui ne les acceptent pas. Que les enfants handicapés ne puissent pas être correctement scolarisés est le cadet de ses soucis.

Hélène Comte

Lycées professionnels : en voie de démantèlement

Les enseignants des lycées professionnels étaient appelés à se mobiliser mardi 14 octobre, en particulier contre la réforme qui a pris effet l'an passé.

Celle-ci a notamment mis en place un parcours différencié pour les jeunes en terminale de baccalauréat professionnel. Il s'agissait de raccourcir l'année pour leur permettre de choisir entre six semaines de cours et six semaines de stage rémunérées exclusivement par l'État, pour une somme de l'ordre de 500 euros. Les élèves devenaient de fait une main-d'œuvre sous-payée livrée au patronat sans qu'il y ait de suivi, et avec un temps scolaire réduit. Quant aux élèves,

peu nombreux, qui avaient choisi de rester en classe ou n'avaient pas trouvé d'employeur, beaucoup ont été de fait déscolarisés.

Depuis, au mois de juin, le gouvernement a limité le parcours différencié à quatre semaines au lieu de six. Sur les deux premières années de préparation du diplôme, les temps de stage ont été allongés.

Les jeunes arrivant en lycée professionnel ont le plus souvent 15 ans. Leur manque de connaissance et de perception des dangers

rend les stages plus risqués. En 2021 on comptait déjà 25 000 accidents du travail, dont 16 mortels, concernant des jeunes de moins de 20 ans. La réforme accroît encore les risques.

D'autre part, un bureau des entreprises a été mis en place dans les lycées professionnels pour adapter les formations au bassin d'emploi. La fermeture de certaines formations entraîne une augmentation des effectifs dans d'autres, une perte de sens pour les élèves qui ont un objectif professionnel, tandis que les cours à 35 élèves se sont multipliés.

La nomination du nouveau ministre de l'Éducation, ex-bras droit de Blanquer, ne laisse présager aucun retour en arrière. Il faut imposer l'abandon de ces réformes successives qui visent à mettre de la main-d'œuvre sous payée à disposition de nombreuses entreprises.

Inès Rabah

Bolloré : par ici l'argent public !

La Ville de Paris et plusieurs dizaines de communes de sa banlieue vont verser 75 millions d'euros à l'une des plus grandes entreprises françaises, le groupe Bolloré, suite à un jugement de la cour d'appel administrative de Paris datant de février.

Les communes viennent de renoncer à contester devant le Conseil d'État ce jugement à propos du service d'autopartage Autolib.

Pouvoir disposer dans l'agglomération parisienne de petites voitures en libre-service, moyennant un coût modique pour l'utilisateur, était certainement une idée intéressante. Mais plutôt que de la mettre en œuvre via un service municipal, la Ville de Paris (alors dirigée par le PS, allié aux Verts, au PCF et au Parti de gauche ancêtre de LFI), suivie par une centaine d'autres, en a fait en 2011 un contrat prévoyant des bénéfices pour la société privée qui remporterait l'appel d'offre. Le groupe Bolloré fut choisi pour douze ans.

Or, à mi-parcours du contrat, il devenait évident

que les pertes financières liées à la sous-utilisation de 3 900 véhicules, pas toujours bien entretenus par Bolloré, étaient très importantes. Ce dispositif étant en grande partie à la charge des 102 communes sur lesquelles étaient localisées les 1 100 stations, Paris et d'autres villes rompirent le contrat en 2018. Depuis, c'est devant les tribunaux que s'est jouée la répartition des pertes financières.

Sans surprise la justice a condamné les communes à verser 75 millions d'euros à Bolloré, puisque le contrat qu'elles lui avaient offert lui garantissait des bénéfices quoi qu'il arrive. Par définition, un contrat de délégation de service public doit être rentable... pour les capitalistes qui le signent.

Lucien Déroit



Manifestation à Marseille contre la réforme du lycée professionnel.

Notre camarade Raymond Gabet

Notre camarade Raymond Gabet, que nous appelions Marian, est décédé d'un accident de plongée sous-marine, une de ses passions sportives. Il avait 76 ans.

À 17 ans, en 1966, Raymond était entré à l'usine Rhône-Poulenc de Vitry-sur-Seine comme aide de labo. Son père, anarchiste, travaillait lui aussi à l'usine et pour lui, le mieux syndicalement, c'était Force ouvrière « bien que ce soient des trotskystes. » C'est ainsi que Raymond connut les camarades de

Voix ouvrière (VO) qui, en 1964, avaient été exclus de la CGT par les stalinien puis avaient rejoint FO.

Quelques mois à peine après son embauche, Raymond se syndiquait, se retrouvait aux côtés du petit groupe de camarades de Voix ouvrière de l'entreprise. Deux ans plus tard, avec eux, il participait activement à la grève de mai et juin. Dans le livre *Mai-juin 1968 – souvenirs de militants ouvriers*, il raconte la mise en place des comités de base, du comité de grève, les trois semaines

d'occupation, les affrontements avec les stalinien. Une expérience, parmi bien d'autres, qu'il avait à cœur de partager.

Technicien chimiste, et surtout militant ouvrier, Raymond a travaillé chez Rhône-Poulenc, aujourd'hui devenu Sanofi, jusqu'à la retraite. Ensuite, il a continué d'y défendre ses idées, ne serait-ce qu'en distribuant le bulletin Lutte ouvrière Sanofi, tous les quinze jours, à la porte de l'entreprise.

Ce sont plus de 40 ans de militantisme au sein de

l'usine, pendant lesquelles il dut s'affronter aux stalinien et à la bureaucratie de Force Ouvrière. Celle-ci finit par exclure l'ensemble du syndicat qui devint le Syndicat démocratique. Là, comme à FO auparavant, Raymond eut à cœur de faire vivre la démocratie ouvrière et nos idées.

Convaincu, à peine entré dans la vie active, de la nécessité d'un parti ouvrier communiste révolutionnaire, il avait rejoint les rangs de notre organisation pour ne plus jamais la quitter.



Gaza : pas la paix éternelle mais l'oppression permanente

Lors du sommet de Charm el-Cheikh, qui célébrait le 13 octobre les premières étapes de son plan de paix pour Gaza, Trump a affirmé en toute modestie qu'une « paix éternelle » débute commence au Moyen-Orient « pour la première fois depuis 3 000 ans » !

La libération des derniers otages israéliens détenus par le Hamas, de quelque 2 000 prisonniers palestiniens enfermés en Israël, l'instauration d'un cessez-le-feu effectif à Gaza, un très léger repli de l'armée israélienne et la levée du blocus de l'aide humanitaire, ont permis à Trump de mettre en scène son triomphe. Ce sont bien les pressions de Trump qui ont obligé Netanyahu, d'un côté, les dirigeants du Hamas, de l'autre, à valider son plan et à négocier l'échange de prisonniers.

Si Netanyahu n'a pas eu d'autre choix que d'interrompre la destruction complète de Gaza, c'est bien parce que l'armée israélienne a un besoin vital des armes et du soutien des États-Unis pour mener ses guerres. Le massacre perpétré depuis deux ans n'aurait pu avoir lieu sans l'aval américain.

Quant aux dirigeants du Hamas, ils sont dépendants du soutien, ne serait-ce que diplomatique, de plusieurs États voisins, la Turquie, le Qatar, l'Arabie saoudite, eux-mêmes remis dans le jeu par Trump, en même temps que l'Égypte, frontalière de Gaza et elle aussi sous perfusion américaine.

Le plan de Trump vise à contrebalancer, un peu, l'hégémonie acquise par Israël au Moyen-Orient en donnant un rôle aux riches monarchies du Golfe dans la reconstruction éventuelle de Gaza et en impliquant la Turquie et l'Égypte dans la création d'une hypothétique « force internationale de stabilité ». La présence autour de Trump des dirigeants turc, égyptien, qatari était d'autant plus notable que ni Netanyahu ni aucun représentant du Hamas n'étaient présents. Les Palestiniens, jamais

consultés alors qu'il s'agit de leur sort et de leur avenir, étaient représentés par Mahmoud Abbas, président sans pouvoir de l'Autorité palestinienne. Quant à Macron, Starmer et Meloni, dirigeants impérialistes de second rang qui comptent de moins en moins au Moyen-Orient, ils tenaient à apparaître sur la photo pour montrer qu'ils sont prêts à servir.

Reste que, malgré l'autosatisfaction de Trump, la paix ne sera ni « éternelle » ni même simplement durable. Il ne peut y avoir de paix tant que perdurent la spoliation et l'oppression d'un peuple. Rien n'est réglé pour les Palestiniens, ni à Gaza, désormais un champ de ruines privé de toute infrastructure, ni en Cisjordanie, un territoire livré aux colons israéliens.

D'une façon ou d'une autre, à un moment ou à un autre, de nouvelles révoltes ou soulèvements armés se produiront et les dirigeants impérialistes, qui en sont très conscients, se donnent les moyens de les réprimer.

L'armée israélienne occupe toujours la bande de Gaza pour une durée indéterminée et elle peut y reprendre, à tout moment et sous n'importe quel prétexte, les bombardements. Elle a longtemps fait de Gaza une prison à ciel ouvert, et elle est prête à continuer. Quant au Hamas, non seulement il n'envisage pas de désarmer contrairement à ce que stipule le plan Trump. Mais le cessez-le feu lui permet d'éliminer ses opposants et les bandes armées qui ont prospéré sur les pénuries

engendrées par le blocus, en ayant même la bénédiction explicite des dirigeants américains. Interrogé sur cette reprise en main brutale, accompagnée d'exécutions publiques, Trump a déclaré : « Ils veulent résoudre les problèmes, ils l'ont dit ouvertement et ils ont notre accord pour une période. » Sous-traiter l'encadrement de la population gazaouie au Hamas, Israël et les États-Unis l'ont fait entre 2007 et 2023, et ils pourraient continuer à le faire, de façon plus ou moins cachée, en attendant d'administrer Gaza comme un protectorat auquel les États arabes seraient associés. Le plan concocté par Trump pour les Palestiniens s'apparente plus à l'oppression permanente qu'à la « paix éternelle ».

Xavier Lachau



Gaza, le 13 octobre.

Otages israéliens... et palestiniens

Le 13 octobre, 1 968 prisonniers palestiniens ont été libérés des geôles israéliennes, suite à l'accord négocié en Égypte.

Une partie d'entre eux, 250, incarcérés depuis des mois, des années voire des décennies, ont été expulsés vers l'Égypte sur décision des autorités israéliennes, tandis que d'autres regagnaient la Cisjordanie dans deux bus

de la Croix-Rouge. Toute célébration ou fête d'accueil avait été interdite, la police et l'armée israéliennes menaçant les prisonniers libérés et leur famille d'arrestations et de poursuites judiciaires. Un veto avait au préalable été

posé à la libération de prisonniers politiques connus, en particulier des militants du Fatah tels Marwan Barghouti, emprisonné depuis la deuxième intifada, en 2002.

Les 1 718 autres Palestiniens libérés avaient été arrêtés dans la bande de Gaza, au cours des opérations menées par l'armée israélienne après le 7 octobre 2023. L'immense majorité sont des civils qui étaient détenus sans qu'aucune charge leur ait été signifiée, sans inculpation ni jugement. Cette situation est celle d'une grande partie des prisonniers détenus dans les prisons israéliennes, en vertu d'une loi sur « l'incarcération des combattants illégaux » qui confère à l'armée et aux forces de répression des pouvoirs discrétionnaires dans les territoires occupés. Il suffit qu'un Palestinien soit

soupçonné de représenter « une menace pour la sécurité de l'État », pour qu'il puisse être jeté en détention arbitraire et reconductible.

Ainsi, nombre de Gazaouis ont été arrêtés par l'armée lors d'incursions à Gaza-Ville, Jabaliya, Beit Lahiya et Khan Younès, dans des écoles accueillant des réfugiés, dans des hôpitaux parce qu'ils refusaient d'abandonner leurs malades, lors de raids dans des logements ou à des points de contrôle ; parmi eux des employés d'ONG, des humanitaires. Parmi ces centaines de « détenus administratifs », beaucoup ont déclaré avoir fait l'objet de violences, d'humiliations, de tortures. Privés de contacts avec leurs proches, ils constituaient de fait pour le pouvoir israélien une monnaie d'échange potentielle alors

que l'état-major poursuivait l'écrasement de la population de Gaza sous les bombes. Ces détenus palestiniens étaient eux aussi des otages. Ils étaient des otages de l'armée israélienne, et leurs conditions de détention n'avaient sans doute rien à céder au sort terrible des Israéliens aux mains du Hamas.

Des milliers de Palestiniens, 9 000 ou 11 000 selon les sources, deux fois plus nombreux qu'avant le 7 octobre, sont encore détenus, en vertu d'une loi coloniale instaurée à l'époque du protectorat britannique, dans les années 1930. Parmi ces détenus se trouvent nombre de villageois de Cisjordanie, arrêtés arbitrairement après des attaques de colons d'extrême droite soutenues par la police et l'armée israéliennes.

Viviane Lafont



L'arrivée de prisonniers palestiniens à Ramallah, en Cisjordanie.

Israël: les armes et leurs dividendes

« Alors que la vie à Gaza est anéantie et que la Cisjordanie subit une escalade des attaques, [...] le génocide israélien se poursuit : parce qu'il est lucratif pour beaucoup », déclarait, en juillet, Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés.

Selon les données du Si-pri, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, entre 2020 et 2024, les armes américaines ont représenté environ les deux tiers des importations d'armes israéliennes. L'Allemagne a fourni presque l'autre tiers des armes utilisées par Israël, principalement des frégates et des torpilles, mais aussi des véhicules blindés, des camions, des armes antichars et des munitions.

Parmi les entreprises américaines qui ont fourni à l'État d'Israël des engins de mort, on trouve Lockheed Martin. Israël a été le premier pays, en 2025, à utiliser ses avions F-35, lors de bombardements aériens qui seraient responsables de la

mort ou des blessures de plus de 179 000 Palestiniens, selon un rapport présenté par Francesca Albanese. Le nom de l'armateur danois A.P. Møller-Mærsk ressort également pour son rôle dans l'acheminement des pièces de F-35 vers Israël. Leonardo, le second groupe industriel italien, a expédié en Israël en 2024 et 2025 des hélicoptères, des canons navals, des radars, des drones et des composants d'avions militaires. Les commandes continuent d'affluer pour Leonardo grâce aux interventions de l'État italien. Ainsi le protocole d'accord signé il y a vingt ans entre l'Italie et Israël, prévoyant une coopération en matière de défense, d'armement, de recherche technologique et de formation des forces armées,

a été discrètement renouvelé en juin.

Quant à la France, elle continuait à livrer en juin, selon le média Disclose, des équipements pour mitrailleuses vers Israël. Un rapport du réseau militant Progressive International, basé sur les données d'importation des douanes israéliennes, accuse le gouvernement français de livrer de manière « régulière et continue » du matériel militaire à Israël. Sébastien Lecornu, ex-ministre des Armées, s'était – bien mal – défendu en déclarant : « Dans le contexte de la guerre à Gaza, la France ne livre pas d'armes à Israël », mais « des composants ayant vocation en particulier à être intégrés dans des systèmes défensifs ou à être réexportés vers des pays tiers. » On mesurera toute la nuance.

Les financiers injectent aussi des fonds dans des sociétés « partenaires » de la guerre menée par Israël. C'est le cas des fonds BlackRock et Vanguard, qui apparaissent comme les investisseurs les plus importants des sociétés d'armement, « pivot dans l'arsenal du génocide d'Israël », selon le rapport de Francesca Albanese. Deux entreprises françaises ont été épinglées pour de tels investissements : l'assureur Axa et BNP Paribas. BNP Paribas a par exemple des participations au capital d'Elbit Systems, une entreprise israélienne d'armement, à qui elle a accordé des prêts.

D'autres sociétés sont impliquées dans le financement d'infrastructures dans les colonies israéliennes, selon Médiapart.

Si un génocide est une occasion de faire des profits, pourquoi s'en priver ?

Aline Retesse



Production d'obus dans l'usine de poudre de Bergerac.

Production d'obus : explosion des profits

Deux millions d'obus devraient être produits dans l'Union européenne en 2025, quatre fois plus qu'en 2023.

Au début de la guerre en Ukraine, les responsables européens s'inquiétaient de la production insuffisante de munitions et de la diminution rapide des stocks. Un fonds européen de 500 millions d'euros avait donc été créé pour venir en aide aux industriels de l'armement, qui font pourtant des milliards de bénéfices.

L'entreprise allemande Rheinmetall, qui a racheté le producteur de munitions Expal, a obtenu près de 30 % des subventions européennes, soit 150 millions d'euros. C'est près d'un tiers des 500 millions que le groupe a investis en Allemagne, Espagne, Hongrie et Roumanie.

De son côté, Eurenco, résultat de la fusion d'une société suédoise et d'une entreprise française, la Société nationale des poudres et explosifs, se situe à la deuxième place pour les subventions

obtenues, 135 millions d'aides européennes, qui lui ont permis de réaliser 400 millions d'investissements en France, à Sorgues et Bergerac, et en Suède.

Finalement, un tiers des nouveaux investissements dans l'industrie des munitions provient de ce fonds européen. L'explosion des profits, elle, bénéficiera aux actionnaires qui affichent un bon moral. Le président d'Eurenco est sûr que le marché va continuer à progresser jusqu'en 2028-2030, et demeurer à un niveau élevé jusqu'en 2035-2040.

Dans la société capitaliste, on peut manquer de tout, de médicaments, de médecins, d'hôpitaux, d'écoles, de logements. Mais, pour l'équipement en armements, les budgets militaires des États européens sont tous en hausse.

Hélène Comte



Industries d'armement : un classement morbide

Selon l'institution financière franco-allemande Od-o-BHF, des performances boursières des « plus prometteuses » sont attendues pour les géants français et allemands de l'industrie d'armement, notamment Thales et Rheinmetall.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en 2022, ces deux grands groupes impliqués dans la production d'avions de chasse, de chars d'assaut, de missiles et autres engins de mort ont vu leur capitalisation boursière exploser.

Elle a été multipliée par trois pour le français Thales et par 20 pour l'allemand Rheinmetall ! Le groupe financier auteur de cette étude a fait un classement des entreprises guerrières les plus profitables en sélectionnant sept d'entre

elles, qualifiées de « Sept magnifiques ».

L'annonce récente qui a visiblement le plus réjoui les investisseurs de ce secteur a été la décision, prise au printemps par les États de chaque pays de l'Otan, de faire passer le budget militaire et de

sécurité de 3,5 % à 5 % de leur produit intérieur brut.

Les financiers se frottent les mains à l'annonce de ce qui préfigure de futures guerres et donc de larges bénéfices au détriment des populations.

Pierre Royan

Prix Nobel de la paix : **au service de la guerre**

Trump n'a pas reçu le prix Nobel de la paix, mais il peut être satisfait de la lauréate, la Vénézuélienne María Corina Machado, qui lui a d'ailleurs immédiatement rendu hommage.

Les principaux médias qualifient María Corina Machado de « combattante de la liberté », mais de quelle liberté ? La représentante de la droite vénézuélienne, issue d'une des plus riches familles capitalistes du pays, liée à la hiérarchie catholique, se dit amie du président d'extrême droite argentin Milei et soutient aussi bien la politique de Netanyahu que le mouvement espagnol fascisant Vox. Elle est apparue dans la

vie politique vénézuélienne au moment où le président Hugo Chavez se lançait dans une politique de nationalisation des hydrocarbures, aux dépens des compagnies américaines, afin de financer l'éducation et la santé. En 2002, la CIA et la droite vénézuélienne tentèrent de le renverser en organisant un coup d'État, auquel Machado fut mêlée, et qui échoua du fait du soutien populaire au régime. Reçue alors par George Bush,

soutenue financièrement par les États-Unis, elle est devenue depuis l'égérie de la droite putschiste. Elle a encouragé toutes les sanctions américaines prises pour affaiblir le pouvoir de Chavez et qui furent en grande partie responsables de l'effondrement économique du pays. Machado a appelé à plusieurs reprises à une intervention militaire étrangère pour renverser le président Maduro, successeur de Chavez. Elle soutient actuellement l'offensive militaire de la marine américaine au large des côtes vénézuéliennes. Commencée au mois d'août, elle s'est

traduite par la destruction de plusieurs navires vénézuéliens, accusés de narcotrafic, sans qu'aucune preuve ne soit fournie. Il s'y ajoute le survol du territoire par des avions de chasse américains stationnés depuis peu à Porto Rico.

Depuis une dizaine d'années, l'hyperinflation, les pénuries, l'explosion de la misère associées à la corruption généralisée, les mesures antiouvrières et la répression de plus en plus violente des manifestations de rue, ont déconsidéré le régime chaviste et ont pu offrir à l'opposition de droite, à Machado

en particulier, un regain de popularité. Trump peut espérer s'appuyer sur celle-ci pour faire tomber le régime de Maduro, qui lui résiste, et dans le contexte de cette offensive le prix Nobel tombe bien. Il peut offrir une caution internationale supplémentaire à une intervention militaire sur le sol vénézuélien. Le gouvernement de Maduro le comprend bien qui, au lendemain de l'annonce de l'attribution du Nobel à Machado, annonçait de nouvelles manœuvres militaires tout le long de la côte caribéenne.

Antoine Ferrer

Plan acier de l'UE : **protéger les profits**

La Commission européenne a annoncé le 7 octobre un plan pour « protéger l'industrie européenne de l'acier ». Le quota d'importations exempté de droits de douane baisserait de près de moitié, et au-delà, les droits de douane doubleraient,

passant de 25 % à 50 %.

Après la décision américaine, en juin, de porter les droits de douane sur l'acier importé aux États-Unis à 50 %, les sidérurgistes européens – ArcelorMittal et ThyssenKrupp en tête – ont réclamé, relayés par

de nombreux politiciens, des mesures similaires en Europe contre la « déferlante » de l'acier chinois. Ils accusent les industriels chinois de bénéficier de subventions publiques, ce qu'ils jugent « déloyal »... tout en exigeant que leurs propres États fassent la même chose.

Ce « plan acier » proposé par la Commission européenne ne s'appliquera, au mieux, qu'en 2026. Car les discussions entre les différents États membres de l'UE, du fait des intérêts parfois opposés entre bourgeoisies nationales, font traîner les choses. D'autres industriels, comme ceux de l'automobile, critiquent la hausse des coûts que cela entraînera pour eux.

Comme toujours, les gouvernements prétendent agir pour « protéger l'emploi » alors que dans la sidérurgie 18 000 ont été supprimés rien qu'en 2024 en Europe sur environ 300 000 emplois que compte la filière. Les aides publiques ou la protection douanière ne changent rien au fait que les capitalistes de l'acier cherchent à produire au moindre coût, avec moins de salariés.

Lorsque le vice-président de la Commission européenne, Stéphane Séjourné, en visite sur le site d'ArcelorMittal de Dunkerque, déclare : « *Nous avons fait une part de notre travail, à vous aussi de faire la vôtre* », il n' imagine même pas qu'ArcelorMittal,

qui licencie actuellement 600 personnes dans le Nord, revienne sur sa décision. Le groupe demande même d'autres cadeaux, d'autres aides.

La politique protectionniste menée par les États ne vise pas à protéger les travailleurs mais les profits. Les responsables politiques qui font croire qu'il y a des mesures à prendre pour protéger l'industrie française ou européenne s'alignent en réalité sur les exigences patronales. Pour protéger leurs emplois et leurs salaires, les travailleurs devront s'en prendre à leurs véritables ennemis, au patronat, et mettre un coup d'arrêt à sa course au profit.

Lucas Pizet



Devant l'usine ArcelorMittal de Denain, à l'annonce de la fermeture, en novembre 2024.

S. CARDON FTV

Pêche : **comme des requins dans l'eau**

Le Parlement européen a approuvé un accord sur la pêche signé en juin entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire, accord qui entre donc en application.

Il s'agit en fait de la reconduction de celui qui est renouvelé depuis 2007.

Trente-deux thoniers européens pourront donc pêcher au large des côtes ivoiriennes jusqu'à 6 100 tonnes de thon et autres espèces migratoires par an jusqu'en 2029. L'UE déboursa 740 000 euros par an de droits de pêche, soit près de quatre millions sur toute la période. C'est une subvention

déguisée pour ces groupes européens, qui n'auront presque rien à payer à la Côte d'Ivoire pour opérer. Par contre, cette pêche industrielle ruine des milliers de petits pêcheurs locaux et renchérit le prix du poisson sur les marchés africains. Entre 2016 et 2023, le stock de poissons a diminué de 20 %, selon le ministère de l'Économie ivoirien. Ce phénomène a conduit le Sénégal

et le Gabon à refuser de reconduire le même type d'accord.

L'Union européenne fait valoir qu'une partie de l'argent touché par la Côte d'Ivoire sera utilisé pour promouvoir une « pêche durable »... pendant que ses bateaux détruisent les ressources marines. Elle prétend également que la pêche au thon n'est pas pratiquée par les pêcheurs locaux : il serait même honteux de laisser une ressource comme celle-ci non exploitée.



Pêche industrielle en Côte d'Ivoire.

Effectivement, c'est bien la logique du capitalisme : ne pas laisser

passer la moindre occasion de faire de l'argent.

Camille Paglieri

Guyane : les expropriés de Kourou, victimes du mépris colonial

En 1965, l'État commençait à pousser hors de leurs terres une centaine de familles de la région de Kourou, pour faire place au Centre spatial guyanais (CSG) qui aujourd'hui lance les fusées Ariane.

En 1945, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la France (comme les USA, l'URSS et la Grande-Bretagne) avait mis la main sur un certain nombre de techniciens et ingénieurs allemands ayant des compétences avancées dans le domaine de la fabrication de missiles et de fusées. C'est ainsi qu'une base de lancement fut construite par la France dans le désert du Sahara, dans une Algérie alors colonie française.

Le choix de la guerre

À la fin de la guerre d'Algérie, l'État français dut abandonner le Sahara. À la recherche d'un nouveau site pour les activités du Centre national des études spatiales, le CNES, le gouvernement de De Gaulle-Pompidou décida en 1964 qu'il s'établirait en Guyane, dans ce territoire français d'Amérique du Sud, qui lui restait de son empire colonial.

L'un des avantages d'un tel territoire est la proximité de l'équateur, d'où les lancements consomment moins d'énergie.

De plus, la Guyane est peu peuplée. En visant la région de Kourou, certains prétendaient même qu'elle était une terre vide de tout habitant et estimaient pouvoir disposer d'un espace quasi-infini, peut-être de 100 000 hectares ! Vu de Paris, les 300 habitants de ce territoire représentaient

donc une quantité négligeable.

Les habitants de la commune de Kourou et des alentours reçurent en janvier 1965 une lettre leur annonçant que d'ici l'été ils seraient expropriés. Les choses étant censées être faites dans les règles, les habitants concernés furent donc visités par des agents de l'État pour établir un inventaire de leurs biens : animaux, arbres fruitiers, terres, bâtiments... la quasi-totalité d'entre eux étant agriculteurs. Le premier problème était qu'une partie de ces familles, qui habitaient là depuis des générations, ne possédaient aucun titre de propriété. Quant à celles qui en possédaient, le titre ne concernait que quelques hectares autour de la ferme, alors qu'en réalité leur activité s'étendait à l'immense forêt à laquelle ils accédaient directement depuis leurs terres.

Des compensations dérisoires

Le bilan de ces inventaires se révélait misérable. Il y eut des protestations et des résistances, mais rares furent ceux qui ne finirent pas par accepter de partir sous la pression de l'argument de sécurité : rester sur un terrain au-dessus duquel décollerait une fusée serait extrêmement dangereux. Certains eurent même

la promesse qu'en dehors des décollages de fusées ils pourraient retourner sur leurs terres... Ce n'était qu'une manœuvre, puisque finalement leurs fermes et leurs accès furent détruits au bulldozer comme tout les autres bâtiments : école, magasins, église, jusqu'au cimetière. Et des clôtures infranchissables, gardées par l'armée, furent installées.

En « échange », les expropriés eurent droit à une maison et à de nouvelles terres.

C'étaient de petites maisons en béton, collées les unes à côté des autres. Dans leur cour fut admis un peu d'élevage de cochons et de poules, jusqu'à ce que les autorités sanitaires intimèrent l'ordre de stopper une activité générant des conditions d'insalubrité manifeste. Leur architecture ne tenait aucun compte des conditions de température et d'humidité de la Guyane, et se révélait insupportable pour des êtres humains !

Les terres ne permettaient pas de poursuivre l'élevage, et leur qualité n'avait rien à voir avec celle des terres confisquées. La culture y eut des résultats en général catastrophiques. L'accès aux nouvelles terres depuis le lotissement de la Cité de Stade où les expropriés habitaient désormais était compliqué. Il fallait un véhicule que beaucoup ne possédaient pas, franchir le fleuve via un bac à des horaires précis qu'il ne fallait pas manquer... du moins jusqu'à ce que ce bac tombe en panne.

En 2015, à l'occasion de la célébration du cinquantième de la fondation du CSG, la télévision Guyane la Première (groupe France télévision), produisit un documentaire évoquant la question des expropriés de Kourou et Sinnamary, et donna la parole à certains expropriés. Ceux-ci purent exposer toute la détresse dans laquelle ils avaient été précipités du jour au lendemain, et le directeur du CSG de 2015 versa des larmes de crocodile, avouant la main sur le cœur que ce qui avait été fait en 1965 et dans



De Gaulle en visite en Guyane, en mars 1964.

les années suivantes n'était pas bien, que l'État français aurait dû s'y prendre autrement et déclarant que plus récemment, ayant pris conscience de ces méfaits, le CSG avait décidé de faire son possible pour redresser la barre.

Des travaux au rabais

Ce n'était que pur mensonge : une intervention urgente aurait dû concerner les maisons de la Cité du Stade. Construites à la va-vite, avec des matériaux de piètre qualité et pas du tout adaptés au climat, elles avaient rapidement nécessité des travaux de rénovation ou de réhabilitation. Du fait des « complexités administratives », il fallut des années pour lancer des travaux, arrêtés une fois que les maisons les plus visibles furent remises en état. Pour le reste, les habitants pouvaient attendre.

Le CSG a quand même dédié un petit espace aux expropriés, dans le musée rénové il y a deux ans, quelques mots qui ne suffisent évidemment pas à leur rendre justice. En revanche les investissements ont été considérables sur la

base et alentour. Dans les années 1960, des infrastructures immenses ont surgi de terre en quelques mois. Elles comprennent, en plus des installations du CSG, une route Cayenne-Kourou, des ponts, des résidences et un aéroport à Cayenne. Il s'y ajoute les fortunes déversées dans les programmes spatiaux, en regard desquelles la misère qui a été faite à quelques centaines d'agriculteurs est d'autant plus révoltante. Il n'y a sans doute là rien d'étonnant, à la mesure du comportement de l'État français envers l'ensemble de la population guyanaise pauvre maintenue dans le sous-développement : les fusées s'envolent au-dessus des bidonvilles !

Aujourd'hui, les plus jeunes expropriés de l'époque, aidés par leurs enfants, tiennent à défendre la mémoire de cette ignominie. À travers des publications, des expositions ou des réunions d'information, ils dénoncent ce qui a été le comportement de l'État français envers la population locale lors de la mise en place du CSG.

Jacques Lequai

ARC



Au début des travaux de la base.



Le lancement de la première fusée, en avril 1968.

ARC

ARC

Transport aérien : course au profit

Deux catastrophes aériennes viennent d'être évitées de justesse, dans des circonstances qui soulignent combien la course au profit dans le transport aérien rime avec mise en danger des passagers et des équipages.

Tout d'abord, dimanche 21 septembre à l'aéroport de Nice, un avion de Nouvelair a failli s'écraser à l'atterrissage sur un avion d'easyJet prêt à décoller. Il s'en est fallu de quelques mètres, la tour de contrôle ayant in extremis fait reprendre de la hauteur à l'avion qui arrivait.

Des politiciens et des médias ont pourtant vu dans cet « incident » – ce terme technico-administratif qualifie un quasi-crash aussi bien qu'un petit incident – l'occasion d'incriminer « l'erreur humaine » et les contrôleurs aériens.

Ainsi, le maire de Nice, Estrosi, a réclamé que l'on confie le contrôle du ciel aux militaires. Comme si ceux-ci ne contrôlaient pas déjà tout l'espace aérien pour leurs propres besoins, leurs avions ayant en outre la priorité sur le trafic civil ! Et puis, il faut rappeler qu'en 1973 l'armée avait remplacé des contrôleurs civils pour briser leur grève, ce qui avait provoqué la mort de 68 personnes dans la collision de deux avions près de Nantes.

Il y a quelques jours, un contrôleur, qui a voulu rester anonyme car sa direction impose le silence au personnel, a expliqué sur France 3-Côte d'Azur ce qu'il s'était passé à Nice.

L'avion de Nouvelair s'était dirigé par erreur vers la piste où se trouvait celui d'easyJet. Or à Nice, 300 mètres seulement séparent les pistes d'atterrissage et de décollage, au lieu du minimum de 700 mètres en vigueur dans les autres aéroports. En outre, il y a une différence d'éclairage entre les pistes. L'une dispose de LED, l'autre a gardé des ampoules : en s'orientant sur la piste la mieux éclairée, l'avion en phase d'atterrissage allait à la catastrophe. Voici deux mois, un incident dû aux différences d'éclairage avait déjà eu lieu. Mais changer toutes les ampoules obligerait à fermer la piste. Alors l'entreprise Aéroports de la Côte d'Azur se donne deux ans pour le faire.

Quant au couloir d'atterrissage emprunté, il posait problème. S'il évite de déranger les riverains de

Cannes et Antibes, un souci louable le soir, il entraîne un manque de visibilité pour les pilotes. Et les autorités le reconnaissent car, après l'incident, il a été décidé de supprimer cette procédure d'évitement entre 20 h et 23 h, des heures de grand trafic !

Enfin, même si l'effectif des contrôleurs était au complet ce jour-là, à Nice il y a 72 contrôleurs aériens... au lieu des 90 demandés par l'État pour cet aéroport international, le second en importance en France, un sous-effectif qui dure depuis des années. Enfin le 3 octobre, un crash a été évité de peu outre-Manche. Un Boeing 737 de Ryanair n'a réussi à atterrir qu'au bord de la panne sèche. Venant de Pise, il avait échoué par trois fois à atterrir à Glasgow, sa destination, puis Edimbourg, et à la fin, a dû déclencher un « code 7 700 » (urgence

générale) et lancer un « Mayday carburant ». Il n'avait plus de kérosène que pour six minutes de vol quand il a pu se poser à Manchester.

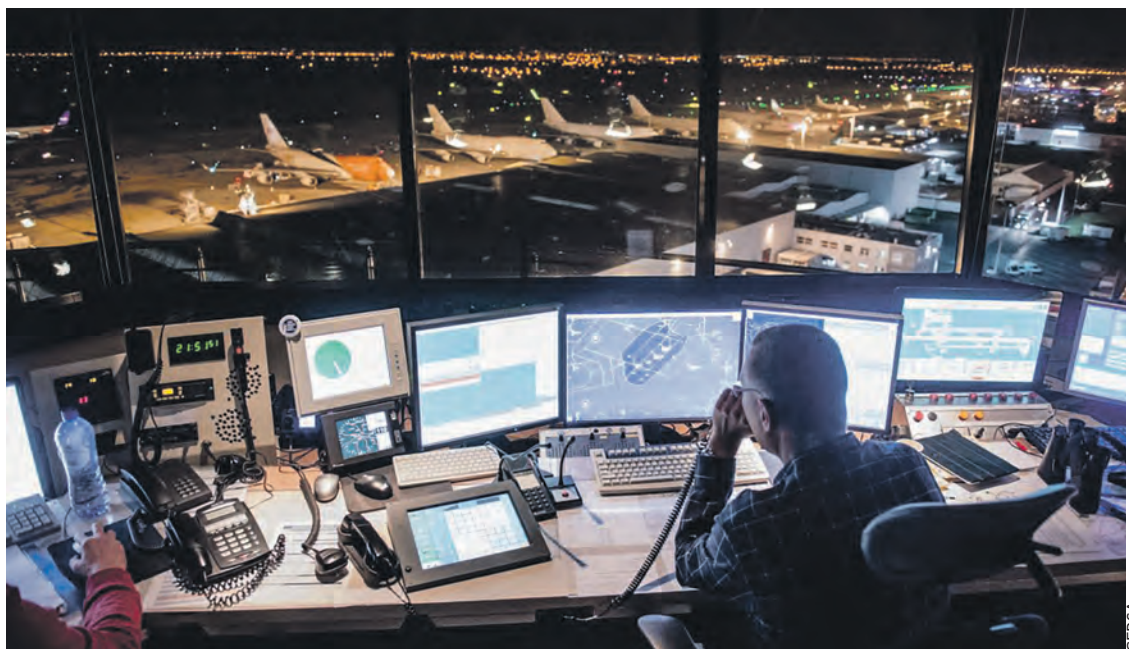
Certes, la tempête Amy était passée par là. Sa violence la faisant qualifier de « bombe météo » par les services météorologiques européens, elle avait provoqué l'annulation de centaines de vols par de nombreuses compagnies, mais pas par Ryanair. Certes, la compagnie a apparemment respecté la réglementation de l'Organisation de l'aviation civile internationale qui impose aux transporteurs aériens d'embarquer une « réserve finale de carburant » équivalant à 30 minutes de vol, à n'utiliser qu'en cas d'urgence absolue. Mais de tels incidents surviennent parfois sans tempête. Ainsi, le 26 juillet 2012, trois vols de Ryanair déroutés de Madrid vers Valence avaient dû entamer

leur « réserve carburant ». Il y avait eu plainte, enquête et puis rien.

Le carburant représente plus de 40 % des coûts d'exploitation d'une compagnie comme Ryanair, alors celle-ci peut pousser ses pilotes à en limiter au maximum la consommation. Entre autres, ce que dénoncent d'anciens pilotes, une évaluation en interne des commandants de bord serait faite selon ce critère.

Cela n'est pas interdit par la réglementation du transport aérien. Mais dans un secteur où les aléas notamment climatiques devraient obliger à anticiper même les situations les plus improbables, on frémit à imaginer ce qui serait advenu des passagers et de l'équipage du Pise-Glasgow s'il n'avait pas pu se poser en urgence à Manchester.

Nelly Meyer



CERSA

Retraités : contraintes de travailler et volés par le gouvernement

Selon la Dares, service de statistiques du gouvernement, 580 000 retraités continuent à travailler, dont certains sont âgés de plus de 70 ans. C'est deux fois plus qu'il y a dix ans.

Si quelques-uns témoignent de leur plaisir à conserver un milieu social

et à se sentir utiles, ces retraités expliquent que c'est avant tout la faiblesse

de leur pension qui les contraint à chercher un complément de revenus. Les petits boulots fleurissent parmi eux, du gardiennage au jardinage, en passant par le portage publicitaire ou le ramassage scolaire. D'autres reprennent un emploi en entreprise, à temps partiel ou même à temps complet. Le gel des pensions pour 2026, qui figure toujours parmi les mesures envisagées par le nouvel attelage gouvernemental de Lecornu, ne fera pas baisser la pression sur les retraités pauvres.

À peine en selle, le gouvernement Lecornu s'attaque aussi au dispositif de cumul emploi-retraite.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) qu'il a présenté mardi 14 octobre, propose d'écarter la pension de retraite en cas de reprise d'activité avant l'âge de 64 ans. Cela signifie qu'un travailleur âgé de moins de 64 ans ayant liquidé ses droits à la retraite ne pourrait pas toucher plus que le montant de sa pension et verrait même celle-ci totalement suspendue si les revenus de son activité l'atteignaient ou le dépassaient.

Pour les retraités entre 64 et 67 ans, le PLFSS planifie un cumul « partiel » : la pension serait écartée à hauteur de 50 % des revenus d'activité si ceux-ci

dépassent un certain seuil « qui pourrait être fixé à 7 000 euros annuels » précise le texte, alors que le plafond est actuellement de 20 000 euros par an. En clair, un retraité de plus de 64 ans qui gagnerait dans l'année 10 000 euros de salaire, soit un peu plus de 830 euros par mois, perdrait 50 % des 3 000 euros au-dessus du seuil, soit 1 500 euros !

De plus en plus de travailleurs pauvres finissent par être des retraités pauvres, auxquels le gouvernement veut continuer à faire les poches. Voilà tout l'avenir que propose cette société indigne.

Nadia Cantale



QUEST-FRANCE

Arkema – Pierre-Bénite : les emplois sabrés pour augmenter les profits

Mardi 7 octobre, la direction d'Arkema a officiellement annoncé la fermeture d'un atelier sur le site de Pierre-Bénite, près de Lyon, qu'elle justifie par la perte de clients et un manque de compétitivité. Cette fermeture s'accompagnera de la suppression d'une cinquantaine d'emplois.

Dans les semaines précédentes, elle avait laissé entendre que, par le jeu des départs en préretraite et des reclassements, la fermeture de cet atelier ne provoquerait aucun licenciement. C'était déjà un mensonge, car son calcul ne prenait pas en compte les postes de CDD ou de sous-traitants

touchés par ces fermetures. Et de toute façon, c'étaient quand même des emplois qui disparaissaient.

Mais l'annonce du plan de la direction a été la douche froide. En effet, celle-ci profite de cette fermeture pour mettre en œuvre une restructuration et des suppressions d'emplois allant

bien au-delà des seules productions concernées. Non seulement il n'y a pas de postes pour reclasser tout le monde, mais bon nombre de travailleurs à la journée, dans d'autres secteurs, voient leur charge de travail augmenter.

Ce n'est pas pour rien qu'environ 150 personnes sont venues à la réunion d'information organisée par les syndicats. L'inquiétude, et la colère aussi étaient perceptibles. Quant aux travailleurs de l'atelier concernés par la fermeture, ils se sont immédiatement mis



L'usine Arkema à Pierre-Bénite.

en grève, suivis par un deuxième atelier puis partiellement par un troisième. La direction est accourue pour aller voir les grévistes et tenter de les rassurer, mais la grève a quand même duré 24 heures.

Beaucoup de travailleurs qui avaient cru dans les promesses de la direction ont le sentiment d'avoir été trahis. Et si aujourd'hui le travail a repris, la colère est toujours là et beaucoup pensent que

ce n'est pas fini.

Arkema accumule les profits depuis des années pour ses actionnaires, dont la famille Frère, une des plus riches de Belgique, et des banques, la Société Générale, le Crédit Agricole, la BNP Paribas... Ils auraient largement les moyens de maintenir les emplois et de répartir le travail entre tous, en garantissant les salaires.

Correspondant LO

Maison du café – Saint-Étienne : la grève a payé !

Après plus de 15 jours de grève pour 250 euros brut par mois pour tous, les travailleurs de l'usine Maison du café à Andrézieux, près de Saint-Étienne, ont repris le travail. Ils ont arraché 160 euros brut par mois d'augmentation et une prime de 1 500 euros qui va couvrir les jours de grève.

Depuis le 23 septembre, la quasi-totalité des embauchés en production étaient en grève, rejoints au bout de quelques jours par les techniciens de maintenance. Ils ont tenu un piquet de grève, tous présents sur leurs horaires de travail, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et les barbecues, les parties de pétanque et l'ambiance fraternelle ont contribué à souder les liens.

Cette usine de 500 personnes appartient au groupe JDE Peet's, géant mondial qui possède aussi L'Or, Senseo, etc. L'argent ne manque

pas pour ces capitalistes : 250 millions d'euros de dividendes ont été versés l'an dernier, et cet été, 16 milliards ont été mis sur la table par le groupe Keurig Dr Pepper (Schweppes, Canada dry...) pour racheter JDE Peet's.

La première proposition de la direction, 50 euros brut par mois, a été prise comme du mépris et a renforcé la grève. Le patron a ensuite essayé la menace judiciaire lorsque les grévistes ont commencé à bloquer les camions, mais mal lui en a pris. Car même sans

blocage, la production ne sortait pas, la grève étant quasiment unanime. La justice, craignant de renforcer la colère des grévistes, n'a pas répondu aux desiderata du patron et a ordonné une médiation.

Mercredi 8 octobre, la direction a fini par céder 160 euros et une prime. Les grévistes ont alors décidé en assemblée générale de reprendre ensemble le travail, convaincus que sans la grève, ils n'auraient jamais obtenu autant. Unis, ils ont tenu tête à la direction, sans céder à la provocation ou aux tentatives de division. Dans l'avenir, si le patron ou certains hauts cadres pensent pouvoir revenir à leur mépris d'avant, « on connaît la recette », disait un gréviste.

Correspondant LO

Procès Naouri : au casino capitaliste

Le 1^{er} octobre a débuté au tribunal correctionnel de Paris le procès de l'ex-patron et principal actionnaire du groupe Casino, Jean-Charles Naouri et de trois de ses anciens cadres dirigeants. Il est accusé de manipulation de cours de Bourse et de corruption.

L'accusation reproche à Naouri d'avoir versé 800 000 euros à un éditeur de journaux boursiers pour convaincre ses lecteurs d'acheter des actions Casino. Objectif : faire remonter le cours de Bourse à un moment où l'enseigne, qui croulait sous les dettes, devait renégocier avec ses créanciers le report de remboursements. À ce moment-là, la dette de Casino atteignait 7,4 milliards d'euros. Toutefois, pour Naouri et les banquiers prêteurs, cela ne posait jusque-là aucun problème : Naouri s'enrichissait en transformant une partie de ces emprunts en dividendes, et les créanciers encaissaient des intérêts d'autant plus importants que les emprunts enflaient et s'enchaînaient les uns derrière les autres.

Mais les difficultés du groupe à rembourser ont commencé à inquiéter les créanciers. D'autant plus que le patron de Casino cumulait plus de trois milliards de dette sur ses autres sociétés. Naouri exerçait en effet le contrôle de son groupe au travers de quatre holdings financières emboîtées comme des poupées russes et qui, en plus des salaires

qu'elles lui versaient, lui attribuaient des dividendes en flots continus, tout en faisant supporter le remboursement des dettes par les magasins, c'est-à-dire par les salariés.

Depuis 2024, Naouri a été écarté de la direction de Casino par ses créanciers et les tribunaux. Le groupe a été mis en vente. Intermarché, Auchan et Carrefour se sont partagé les 366 hypers et supermarchés Casino. Et les autres enseignes du groupe (Franprix, Monoprix, Spar, Vival, Naturalia) et Cdiscount ont été rachetées par le milliardaire Kretinsky, propriétaire entre autres de Fnac-Darty, et qui a créé sa fortune en exploitant le travail des ouvriers des mines et des centrales à charbon de la République tchèque. Depuis, 768 magasins sur un parc de plus de 7 000 points de vente ont été fermés et des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi.

Naouri est épinglé aujourd'hui par la justice pour des manipulations financières, mais bouleverser la vie de milliers de travailleurs fait partie des pratiques légales... et pourtant criminelles.

Philippe Logier



ArcelorMittal – Florange : travailleuses en colère contre le PSE

Le 6 octobre, à Saint-Denis, ont commencé les négociations du PSE, « plan de sauvegarde de l'emploi », d'ArcelorMittal, qui prévoit plus de 600 suppressions d'emploi à travers la France.

Plusieurs blocages d'entrées d'usine ont été organisés dans différents sites pour dénoncer ces licenciements, d'autant plus révoltants que le groupe a fait plus de 26 milliards de profits depuis 2021. Mardi 7 octobre, devant les bureaux d'ArcelorMittal de Florange, 200 salariés se sont rassemblés pour dénoncer les premières propositions faites par la direction dans le cadre des négociations avec les organisations syndicales. Les chiffres sont indécents au regard des bénéfices record du groupe :

15 000 euros d'indemnité de licenciement et 1 100 euros par année d'ancienneté.

Un service entier du site de Florange, le service OMP, qui assure la gestion de commandes, sera transféré en mars 2026 vers la Belgique : 25 salariés, en quasi-totalité des femmes, vont perdre leur emploi et n'ont aucune possibilité de reclassement dans les sites d'ArcelorMittal en Moselle. Tout le service OMP était en grève le 7 octobre, bientôt rejoint par d'autres services du même site. Et, ce qui n'est pas ordinaire dans

ce type de rassemblement organisé par la CGT, ce sont les salariées elles-mêmes qui ont pris la parole devant la presse. À quatre voix, elles ont lu un texte écrit pour dire leur colère face à « la situation injuste, indigne » qu'elles subissent. Avec leurs tripes et leurs mots, elles ont dénoncé « des indemnités dérisoires, indécentes, qui ne traduisent ni la reconnaissance du travail accompli ni le respect de celles et ceux qui font la force du site ». Elles ont ainsi rappelé que ce sont elles, avec l'ensemble des salariés d'ArcelorMittal, qui font la richesse de l'entreprise !

La seule réponse à la brutalité des capitalistes qui



Rassemblement devant les grands bureaux d'ArcelorMittal à Florange.

jettent à la rue du jour au lendemain des travailleuses et des travailleurs avec des miettes en guise d'indemnités, est dans l'organisation. À Florange, depuis des semaines, syndiquées et non-syndiquées se réunissent et décident entre elles des actions à mener. Pour partir la tête haute, elles demandent 100 000 euros d'indemnités de licenciement et 8 000 euros par année d'ancienneté.

De son côté, la CGT n'envisage d'obtenir, au terme des négociations, que 40 000 euros d'indemnités et 2 000 euros par année d'ancienneté. C'est pourtant bien aux salariées de savoir ce que valent leurs années de travail et de sacrifices pour le patron ! Et il faudra que la lutte s'étende à l'ensemble du site pour imposer leurs revendications.

Correspondant LO

Durisotti – Sallaumines : assez d'être payés le 33 du mois !

Durisotti emploie 170 travailleurs, pour transformer des véhicules (chantier, camions de déménagement, police...) à Sallaumines, près de Lens, dans le Pas-de-Calais.

L'entreprise a été rachetée à l'été 2024 par GTE Automotive, un groupe qui possédait déjà plusieurs petites entreprises de carrosserie dans la région. Il appartient à un couple de la famille Desprez, classée 406^e dans les fortunes de France, avec 330 millions d'euros.

À peine arrivés, les nouveaux patrons ont multiplié les annonces fracassantes : ils allaient créer un site « décarbonné » de transformation de bus vers l'électrique, viseraient un effectif de 2 000 salariés sur le site en 2028, etc. Avec ce projet, ils ont frappé à

toutes les portes possible : l'agglomération, la région, l'État... Selon les informations des salariés, GTE aurait touché généreusement plus de 10 millions, mais les patrons se gardent bien de dire combien ils ont reçu et où l'argent est passé.

Derrière le bla-bla, bien loin d'investir quoi que ce soit avec ces subventions publiques, les patrons laissent le site à l'abandon et n'achètent même pas le matériel minimal. Résultat, les véhicules ne peuvent pas être finis et livrés.

Plusieurs fois par jour, les salariés voient débarquer

des huissiers qui réclament pour un fournisseur non payé. Récemment, la société qui loue les fontaines à eau est venue les démonter... puis les remonter, car les patrons avaient subitement trouvé de quoi payer l'arriéré. Ces derniers mois, même les salaires ne sont plus payés en temps et en heure, avec plusieurs jours de retard. Mais les factures n'attendent pas et la colère monte à chaque fois.

Face à des patrons qui ne savent que toucher des subventions et cacher combien ils touchent réellement, les salariés se mobilisent. Fin septembre, à Klégé, autre entreprise du groupe à Bapaume, le comportement zéro dépense de la direction a entraîné un arrêt de travail pour protester. La direction a choisi de payer tout le monde pendant 15 jours pour rester chez soi.

À Durisotti, les salariés ont mis des pancartes, alerté la presse et parlent de faire connaître partout leur situation. Pas question pour eux de passer sous la table, pas question de voir leurs frigos se vider, pas question d'accepter que les patrons s'assoient sur leur avenir.

Correspondant LO

CPF – Itancourt : le poker menteur de la direction

Quatre-vingts salariés de CPF, une entreprise d'Itancourt, dans l'Aisne, fabricants de céréales pour petits-déjeuners, dont les actionnaires sont Nestlé et General Mills, ont manifesté devant la sous-préfecture de Saint-Quentin vendredi 10 octobre.

Il s'y tenait une réunion entre les pouvoirs publics, les syndicats et la direction de Nestlé.

Depuis plus de trois semaines, les salariés ne travaillent pas et maintiennent la pression devant l'usine. Jeudi 9 octobre, la direction a fait intervenir les pompiers pour enlever les palettes, et les pneus qui alimentaient un feu empêchant les camions de circuler. Malgré ce coup de force, la production n'a pas repris. Lorsque, le lendemain, les salariés ont appris l'organisation de cette réunion, au piquet de grève ils ont décidé une opération escargot, avec pancartes et banderoles, jusqu'au lieu où elle se tenait.

Les salariés exigent de Nestlé des garanties pendant cinq ans après la cession de l'usine à Ecco Group, le maintien de ce qu'ils ont et le versement d'une prime de reprise du travail. Ils craignent qu'au-delà des 15 mois

pendant lesquels Nestlé assurerait tous les emplois, un plan de licenciement soit mis en place. Ils refusent que leurs conditions d'existence dépendent du pari qu'Ecco Group trouve suffisamment de débouchés.

Les pouvoirs publics, par l'intermédiaire du président de la région, Xavier Bertrand, et du député Julien Dive, ont fait mine de découvrir la fragilité de cette cession. Jusque-là, la direction refuse de répondre et propose des sommes dérisoires pour la reprise du travail. Les salariés se sont convaincus qu'ils devaient maintenir leur mouvement pour obtenir la garantie de cinq ans de travail et de salaires. Ils rendent Nestlé responsable de l'arrêt de l'usine et ne veulent pas reprendre le travail sans qu'il compense leurs pertes.

Correspondant LO



Clarebout Potatoes : grèves à Dunkerque et en Belgique

Industriel belge spécialisé dans les pommes de terre surgelées, Jan Clarebout possède quatre usines en Belgique et depuis trois ans, une nouvelle usine à côté de Dunkerque. Il a annoncé qu'il vendait ses usines à un groupe agroalimentaire américain, Simplot.

La vente des usines se chiffre à trois milliards d'euros... mais la prime de « rachat » pour les 3 000 travailleurs n'est que de 500 euros. Cette annonce a déclenché la grève jeudi 2 octobre, sur l'ensemble des sites. Ce sont les syndicats FGTB et CSC qui en sont à l'initiative

sur les quatre usines belges, la CGT et FO sur le site de Dunkerque, où la grève était minoritaire, mais le piquet reconduit chaque jour. Des travailleurs en étaient à leur sixième jour de grève, d'autres ne faisaient que quelques heures ou venaient rejoindre le piquet à

la fin de leur équipe. Cette solidarité en faveur de la grève fait que le piquet tenait à l'usine de Dunkerque et que l'installation était complètement à l'arrêt depuis dix jours. Les usines de Belgique, elles, tournaient au ralenti.

Clarebout se présente comme celui qui a réussi tout seul, à force de travail, de simple marchand de patates à propriétaire d'un groupe qu'il est en train de vendre trois milliards d'euros. Cela fera de lui la 10^e fortune de Belgique.

Cette fable ne passe pas auprès des 3 000 travailleurs qui ont fait sa fortune. La prime de 500 euros pour les 3 000 salariés ne représente que 0,05 % du chèque qu'il va toucher. Associée à un courrier remerciant pour le « travail accompli », elle a été perçue comme une provocation.

La direction de l'usine de Dunkerque a cherché à diviser les travailleurs en faisant une proposition de 1 000 euros supplémentaires, uniquement pour ceux de Dunkerque. La

proposition a été rejetée immédiatement, d'autant plus que des liens se sont créés entre travailleurs de France et de Belgique car des délégations se sont déplacées d'un site à l'autre.

L'usine de Dunkerque n'existe que depuis trois ans. Grâce à cette grève qui continue, des liens de solidarité se sont créés en son sein, mais également avec des travailleurs de Belgique. C'est déjà une première victoire.

Correspondant LO

Martinique : succès pour les travailleurs de la SAUR

Le 11 octobre, au bout de deux mois, la grève des travailleurs de la SAUR Martinique s'est terminée par une victoire.

La direction s'est engagée à verser à l'ensemble des salariés les 1 500 euros qu'elle devait de la « prime de bienvenue » de 3 000 euros. Cette prime était prévue lors du contrat d'attribution du marché signé entre le groupe SAUR et la communauté d'agglomération CAP NORD.

La direction a accepté également, « au titre de réparations de tous les préjudices subis », le paiement

d'une prime de partage de la valeur (PPV) de 5 000 euros brut à tous les travailleurs, grévistes et non-grévistes. Selon l'accord, la reprise du travail a été fixée au lundi 13 octobre.

Les 5 000 euros ne font pas le compte des jours de grève, mais les travailleurs ont considéré malgré tout que leur lutte se soldait par une victoire. Ils ont fait au cours du mouvement une expérience majeure, celle

de la solidarité et de l'efficacité du comité de grève, comme la plupart d'entre eux l'ont exprimé lors du sympathique pot organisé dimanche 12 octobre sur le piquet de grève. Pour les travailleurs, les acquis de la grève vont au-delà des primes. Ils sont fiers aussi d'avoir vu la population touchée par les perturbations de distribution d'eau les soutenir malgré les difficultés. Tout en étant convaincus qu'ils auront d'autres luttes à mener face à leur direction, ils ont repris le travail la tête haute.

Marianne Tibus



QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Madagascar : les militaires prennent le pouvoir

À Madagascar, le président de la République, Andry Rajoelina, a quitté le pays le 13 octobre à bord d'un avion militaire français. Une fraction de l'armée s'est ralliée aux manifestations de la jeunesse pour finalement prendre le pouvoir pour elle-même.

Depuis le 25 septembre, les étudiants manifestent quotidiennement dans la capitale, Antananarivo, et dans les principales villes. Le mouvement parti de l'université réclamait à l'origine la fin des coupures d'eau et d'électricité qui durent douze heures par jour et pourrissent l'existence de la population. La seule réponse du pouvoir a

été une répression sauvage menée par la gendarmerie et la police, qui a fait jusqu'à présent au moins 22 tués et plus d'une centaine de blessés. Cette violence n'a pas découragé les jeunes, qui sont descendus de plus en plus nombreux dans les rues, déjouant les barrages pour accéder au centre de la capitale. Le mouvement, né sur les réseaux sociaux

La misère entretenue par l'impérialisme

Emmanuel Macron s'est dit soucieux de la situation à Madagascar, appelant à respecter l'ordre constitutionnel pour que l'île puisse continuer à bénéficier de l'aide internationale. Il aurait été plus juste de parler de la continuation du pillage par les grandes puissances.

Ancienne colonie française, l'île a toujours été laissée dans le sous-développement. Avant l'indépendance, intervenue en 1960, ses richesses, riz, café, vanille, mines, ont fait la fortune des capitalistes de l'Hexagone. La population a été sauvagement écrasée par l'armée française, notamment lors de la révolte de 1947. Depuis 1960, l'impérialisme mondial a pris le relais. Aujourd'hui, plusieurs centaines de milliers de travailleurs sont exploités dans des zones franches. Ils y fabriquent des jeans ou des chemises pour les grandes marques comme Zara, pour des salaires d'un euro et demi par jour, la journée de travail étant de 12 heures. Il n'y a d'ailleurs pas vraiment de limite à l'exploitation, les patrons payant en fait ce qu'ils veulent. Les vêtements fabriqués sont exportés directement vers la France, vers l'Afrique du Sud ou l'île Maurice, d'où ils sont réexportés vers les États-Unis, un circuit qui permet de réduire les droits de douane. Ces zones franches appartiennent à des capitalistes locaux, comme Hirijee, un entrepreneur naturalisé français, dont le magazine *Challenge* estime la fortune à un milliard d'euros.

Ils prélèvent leur dîme en louant les emplacements aux patrons et en assurant certains services dans la zone.

Un autre secteur où le capital international est omniprésent est celui des mines. On qualifie souvent Madagascar de « scandale géologique » comme le Congo. Certains minerais très recherchés y sont présents comme l'ilménite, un oxyde de fer et de titane utilisé pour produire des revêtements réfractaires. Ce minerai tiré des sables a la particularité d'être radioactif et de menacer la santé des habitants des lieux d'extraction, comme à Port Dauphin, où il est produit par la multinationale Rio Tinto. À Tuléar, un consortium international d'entreprises américaines, canadiennes ou sud-coréennes est pour l'instant bloqué par la résistance d'une partie de la population. Les machines n'attendent que l'autorisation de démarrer.

Au-delà de ces zones industrielles et de ces grandes entreprises, il y a la misère de tous ceux qui vivent de petit commerce dans la rue ou qui survivent dans des villages dénués de tout. Dans certaines régions de l'île, la peste est encore endémique

D. M.



Le 12 octobre.

sous le nom de Gen Z, s'est rapidement étendu dans le pays et a adopté des revendications politiques : fin de la corruption, démission du Premier ministre puis du président. La tentative de Rajoelina de calmer les étudiants en nommant le 6 octobre un nouveau Premier ministre, le général Zafisambo, n'a eu aucun effet et les manifestations ont continué de plus belle.

Le tournant du mouvement a eu lieu le samedi 11 octobre lorsque des soldats ont rejoint les cortèges, les plus importants depuis le début du mouvement. Une unité de l'armée malgache, le Capsat, a appelé à refuser les ordres de tirer sur les manifestants. Les soldats ont ouvert le feu sur un véhicule de la gendarmerie et se sont adressés aux autres corps de l'armée, déclarant : « *Braquez vos armes sur ceux qui vous ordonnent de tirer sur vos frères d'armes* ». Des véhicules chargés de soldats armés ont alors rejoint les manifestants, acclamés par la foule.

Déjà, en 2009, le Capsat, cantonné dans une importante base proche de la capitale, avait contribué à renverser le président alors en place pour porter Rajoelina à la tête de l'État. L'armée malgache est traversée par différents courants politiques et les seuls corps véritablement fidèles à Rajoelina étaient la gendarmerie et la police, qu'il avait choisies pour exercer la répression. À partir de la mutinerie du Capsat, les ralliements de chefs militaires se sont multipliés. Un nouveau chef d'état-major a été nommé par le Capsat, le général Pikulas, qui a pris ses fonctions en présence d'une soixantaine de hauts gradés.

Les soldats applaudis par la foule pour leur mutinerie ne pouvaient qu'être fiers de ne plus assister sans rien dire aux tueries perpétrées par la gendarmerie, mais les intentions de leurs chefs étaient infiniment moins désintéressées. Cela s'est clairement vu le 13 octobre lors d'un rassemblement où tous les premiers rangs

étaient occupés par des chefs militaires qui ont tenté, en vain, de reléguer la GenZ à l'arrière, comme le racontait le lendemain une participante interviewée par Radio France internationale. Une manière de dire « *vous avez été merveilleux, mais maintenant laissez-nous faire* ». C'était une opération classique de ravalement de façade du régime, ressemblant à ce que l'on a vu au Bangladesh, au Népal, au Sri Lanka, et il n'a pas fallu longtemps pour que les intentions des chefs militaires se confirment. Mardi 14 octobre, après que l'Assemblée nationale a voté la destitution de Rajoelina, ils ont annoncé qu'ils prenaient le pouvoir.

La jeunesse, flouée du mouvement qu'elle a lancé, n'a pourtant pas dit son dernier mot. Aucun des problèmes pour lesquels elle s'est mobilisée n'est réglé. Quant à la classe ouvrière surexploitée, elle aurait toutes les raisons d'entrer à son tour dans le mouvement.

Daniel Mescla

17 octobre 1961 : un crime de l'État français

Pour dénoncer le crime d'État du 17 octobre 1961, des associations, syndicats et partis politiques organisent des rassemblements à la date anniversaire.

Le 17 octobre 1961, à l'appel du FLN (Front de libération nationale), des dizaines de milliers de travailleurs algériens, partisans de l'indépendance de l'Algérie, manifestèrent à Paris contre le couvre-feu discriminatoire que voulait leur imposer le gouvernement de De Gaulle et Michel Debré.

Sauvagement réprimés par la police parisienne, sous les ordres du préfet Maurice Papon, beaucoup

furent emprisonnés, torturés, et nombre d'entre eux refoulés en Algérie. Plusieurs centaines furent assassinés et jetés dans la Seine par la police.

Il a fallu attendre mars 2024 pour que l'Assemblée nationale adopte une résolution bien timide et mesurée, reconnaissant et condamnant le massacre des Algériens lors de la manifestation du 17 octobre. Il n'était pas question de parler de crime d'État et, si le texte incriminait Papon, c'était pour mieux dédouaner le gouvernement gauliste. L'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde sous Pétain,

responsable de l'envoi vers les camps de la mort de nombreux Juifs en 1942 et 1944, n'était pourtant pas devenu préfet de police de Paris par hasard. Et ce massacre dans les rues de Paris n'était pas un « dérapage » isolé, mais une partie de la sale guerre coloniale d'Algérie, marquée par la terreur, la torture et les exactions.

Comme chaque année, Lutte ouvrière appelle à se joindre aux commémorations, notamment, à Paris, à 18 heures sur le pont Saint-Michel.

Nadia Cantale